

Madame PY,

compte tenu de l'annulation de la conférence téléphonique d'aujourd'hui, je vous transmets par écrit les points que la CGT souhaite aborder lors de la conférence téléphonique de demain (si les réseaux le permettent).

D'abord la question des effectifs pour assurer les missions essentielles. Dans trop de services ces effectifs sont surestimés. Nous devons prévoir juste le nombre de personnes pour faire ce que nous sommes obligés de faire tout de suite et uniquement ça, comme les payes, les remboursements de crédit de TVA et créances d'IS ou les opérations comptables pour affecter les paiements...

L'appréciation de la situation par les chefs de service est très variable d'un service à l'autre ce qui crée incompréhension et confusion. Vous devez donner des directives limpides aux chefs de service pour qu'ils réduisent drastiquement les effectifs devant être présents physiquement. Clairement, 10 agents en SIE en plus du chef de service pour gérer uniquement le flux de RCTVA créances IS, compta et les quelques appels téléphoniques c'est encore bien trop. Et si ça s'avérait insuffisant sur la durée, vous aurez toujours la possibilité de faire revenir des personnels confinés non empêchés.

En tout état de cause il est tout à fait possible de s'assurer qu'il n'y ait pas plus d'une personne par bureau. Aujourd'hui nous étions encore très nombreux dans les bureaux de Cambronne et j'ai vu de mes yeux un nombre très important de situations où les mesures barrières n'étaient pas respectées du fait du nombre de personnes présentes. C'est votre responsabilité madame PY, avec votre équipe de direction, de faciliter la tâche des chefs de service afin qu'ils puissent prendre les mesures qui permettront le strict respect des mesures barrières. Le Président de la République l'a répété hier soir, ce sont des milliers de vies qui sont potentiellement "en jeu".

Nous avons demandé que les personnels dont le conjoint est classé dans la catégorie des personnes fragiles soient confinés chez eux jusqu'à la fin du confinement. Nous attendons toujours une réponse sur ce point.

Il subsiste encore des situations individuelles non réglées de collègues classés "fragiles" au regard du virus. Pour n'en citer qu'une, Madame Sophie Laurent (standard téléphonique) était encore à son poste aujourd'hui en attente de la réponse du Dr Aubrun. C'est incompréhensible. Là encore, c'est votre devoir de rappeler à vos chefs de service que plus aucune personne à risque ne doit encore être présente dans les locaux, et ce quelque soit sa fonction.

Nous vous demandons aussi de rappeler que le télétravail n'est pas un mode de garde des enfants et qu'ils ne sont pas compatibles : soit on est en télétravail, soit on est en autorisation d'absence pour garder son/ses enfants.

Concernant la délivrance des attestations permanentes pour venir travailler, nous vous demandons de les mettre à disposition des collègues qui continuent de se déplacer dès demain matin.

Enfin, nous avons demandé la communication du plan de continuité de l'action. Nous réitérons notre demande.

Dans le contexte actuel de "guerre contre le virus" dicit Emmanuel Macron, tout le monde a intérêt à ce que les collègues qui sont au travail (j'en fait partie) puissent effectuer leurs missions le plus sereinement possible. Aujourd'hui, le climat était plutôt hystérique, plusieurs collègues étaient au bord de la crise de nerf. Nous attendons de vous que vous preniez les décisions qui ramèneront le calme et l'organisation dans les services.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Public: [Tracts Sections](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
